



La Rectrice de la région académique Normandie,  
Rectrice de l'académie de Normandie,  
Chancelière des Universités.

Vu l'arrêté du 7 décembre 2022 paru au JORF du 8 décembre 2022 fixant le calendrier scolaire des années 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026,  
Vu le code de l'Éducation et notamment ses articles D521-6 et D521-7,  
Vu la consultation des assemblées locales,  
Vu l'avis du comité social d'administration spécial en date du 7 décembre 2023,

## ARRÊTE

### **LE CALENDRIER SCOLAIRE 2024-2025**

**ARTICLE 1 :** La rentrée scolaire 2024-2025 pour la collectivité territoriale de Saint-Pierre et Miquelon est fixée comme suit :

- rentrée des enseignants le **lundi 2 septembre 2024**.
- rentrée des élèves le **mardi 3 septembre 2024**.

*\* Pour les enseignants, deux demi-journées (ou un horaire équivalent), prises en dehors des heures de cours, pourront être dégagées, durant l'année scolaire, afin de permettre des temps de réflexion et de formation sur des sujets proposés par les autorités académiques.*

**ARTICLE 2 :** Les périodes d'interruption des classes au cours de l'année scolaire 2024-2025 sont fixées comme suit :

VACANCES de la TOUSSAINT

du **mardi 22 octobre 2024** au soir au **lundi 4 novembre 2024** au matin

VACANCES de NOËL

du **vendredi 20 décembre 2024** au soir au **lundi 6 janvier 2025** au matin

VACANCES d'HIVER

du **vendredi 21 février 2025** au soir au **lundi 10 mars 2025** au matin

VACANCES de PRINTEMPS

du **vendredi 18 avril 2025** au soir au **lundi 5 mai 2025** au matin

Pont de l'Ascension : les classes vaqueront le vendredi 30 mai 2025. Les élèves seront donc en congés du mercredi 28 mai 2025 au soir au lundi 02 juin 2025 au matin

VACANCES d'ÉTÉ

le **jeudi 3 juillet 2025** au soir

*\* Les enseignants appelés à participer aux opérations liées aux examens sont en service jusqu'à la date fixée pour la clôture de ces examens par la note de service établissant le calendrier de la session.*

Fait à Caen, le 24 01 2024